

**INFORMATION AUX FAMILLES  
CONCERNANT LES TRANSPORTS SCOLAIRES**

**1 – Votre domicile se trouve et votre enfant est scolarisé sur l'une des 11 communes du périmètre de transport urbain TOUT'EN BUS soit :**

AUBENAS – FONTS - LABEGUDE – LACHAPELLE SOUS AUBENAS – LAVILLEDIEU –  
SAINT DIDIER SOUS AUBENAS – SAINT ETIENNE DE FONTBELLON –  
SAINT PRIVAT – UCEL – VALS-LES-BAINS – VESSEAUX

**Les inscriptions sont ouvertes à compter du 12 mai 2025.**

**Attention :** pour les inscriptions après le 20 juillet 2025, 15€ supplémentaire seront demandés pour l'abonnement Tout'compris

**Pour l'abonnement de votre enfant :** (Première inscription ou Renouvellement simple d'un abonnement cela sera possible en ligne sur notre site internet : [boutique.toutenbus.fr](http://boutique.toutenbus.fr))

**Attention : Parents séparés-élèves en double domicile :**

**Les élèves domiciliés et scolarisés sur l'une des communes listées au cas N°1 et ayant également un autre domicile en dehors des communes du cas N° 1 doivent obligatoirement s'inscrire auprès de la Région AUVERGNE-RHONE-ALPES (renseignements sur [laregionvoustransporte.fr](http://laregionvoustransporte.fr) et au 04 8000 7000)**

**Vous pouvez également souscrire ou renouveler un abonnement Tout'enbus au bureau :**  
Maison de la Mobilité - 8 chemin de la plaine - 07200 Aubenas  
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

**Pour cela vous devez vous munir :**

<b><i>Elèves déjà titulaires d'une carte Oura :</i></b>	<b><i>Elèves ne possédant pas encore de carte Oura :</i></b>
<ul style="list-style-type: none"><li>de la carte Oura</li><li>de l'attestation de paiement de la CAF ou de la MSA mentionnant le quotient familial ainsi que les noms et prénoms des enfants inscrits (si celui-ci est égal ou inférieur à 600 €) et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois <b>AU FORMAT PAPIER</b></li><li>d'un justificatif de la CAF mentionnant les noms et prénoms des enfants ou du livret de famille pour bénéficier de la gratuité à compter du 4<sup>ème</sup> enfant inscrit <b>AU FORMAT PAPIER</b></li><li>d'un moyen de paiement : Carte bancaire, chèque ou espèces</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>d'une photo de l'enfant ou de l'enfant que nous prendrons en photo</li><li>de l'attestation de paiement de la CAF ou de la MSA mentionnant le quotient familial ainsi que les noms et prénoms des enfants inscrits (si celui-ci est égal ou inférieur à 600 €) et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois <b>AU FORMAT PAPIER</b></li><li>d'un justificatif de la CAF mentionnant les noms et prénoms des enfants ou du livret de famille pour bénéficier de la gratuité à compter du 4<sup>ème</sup> enfant inscrit <b>AU FORMAT PAPIER</b></li><li>d'un moyen de paiement : Carte bancaire, chèque ou espèces</li></ul>

**2 – Votre domicile se trouve hors du périmètre de TOUT'EN BUS :**

**Il relève du Service des Transports Scolaires de la Région Auvergne Rhône Alpes :**

Vous devez effectuer la demande de carte de transport scolaire par INTERNET sur le site **de la Région Auvergne Rhône Alpes** : <https://www.laregionvoustransporte.fr/departements/transports-scolaires-de-lardeche> (paiement sécurisé par CB)

Les familles des élèves sollicitant une inscription par courrier (règlement par chèque) contacter **la Région Auvergne Rhône Alpes**, ou demander l'imprimé à l'établissement.

**Pour toute question : Téléphone : 04 8000 7000 @ : [transports07@auvergnerhonealpes.fr](mailto:transports07@auvergnerhonealpes.fr)**

**ATTENTION :** Pour toute inscription reçue après le 20 JUILLET 2025 à la Direction des Transports de l'Ardèche : une majoration de 30 € pour frais de traitement de dossier par enfant sera appliquée.

Note d'information - RENTREE SCOLAIRE 2025/2026

<b>CAS N°1</b>	<b>ELEVES DOMICILIES ET SCOLARISES (HORS ETUDES SUPERIEURES) SUR L'UNE DES COMMUNES SUIVANTES :</b> Aubenas, Fons, Lachapelle-sous-Aubenas, Labégude, Lavilledieu, St-Didier-sous-Aubenas, St-Etienne-de-Fontbellon, St-Privat, Ucel, Vals-les-Bains, Vesseaux	
	<b>Abonnement Tout'Compris</b> Trajets illimités de Septembre à Août sur tout le réseau Tout'énbus	<b>90 €</b>
	<b>Abonnement Tout'Compris – Quotient familial &lt; 600 € (1)</b> Trajets illimités de Septembre à Août sur tout le réseau Tout'énbus	<b>GRATUIT</b>
	<b>Abonnement Tout'Compris – à partir du 4<sup>ème</sup> enfant inscrit (2)</b> Trajets illimités de Septembre à Août sur tout le réseau Tout'énbus	<b>GRATUIT</b>
	<b>FRAIS DE DOSSIER EN CAS D'INSCRIPTION APRES LE 20/07/2025</b>	<b>15 €</b>

(1) - Sur remise **obligatoirement au format papier** d'une attestation de paiement de moins de 2 mois délivrée par la CAF ou MSA, mentionnant le nom de l'enfant et d'un justificatif de domicile / (2) - Sur remise **obligatoirement au format papier** d'une attestation de paiement de moins de 2 mois délivrée par la CAF ou MSA, mentionnant le nom de l'ensemble des enfants ou du livret de famille et d'un justificatif de domicile **obligatoirement au format papier**.

<b>CAS N°2</b>	<b>ELEVES SCOLARISES (HORS ETUDES SUPERIEURES) SUR L'UNE DES 28 COMMUNES DE LA CCBA* ET DOMICILIES SUR L'UNE DES COMMUNES SUIVANTES :</b> Ailhon, Aizac, Génestelle, Juvinas, Labastide-sur-Bésorgues, Laviolle, Lentillères, Mercuer, Mézilhac, St-Andéol-de-Vals, St-Etienne-de-Boulogne, St-Joseph-des-Bancs, St-Julien-du-Serre, St-Michel-de-Boulogne, St-Sernin, Vallées-d'Antraigues-Asperjoc, Vinezac
	<b>Complément Urbain Tout'énbus</b> <b>Sur présentation d'un abonnement scolaire de la Région (ayant droit) ou d'un abonnement commercial annuel Région (Non ayant droit)</b> Trajets illimités de Septembre à Août sur tout le réseau Tout'énbus

<b>CAS N°3</b>	<b>ELEVES DOMICILIES SUR L'UNE DES 28 COMMUNES DE LA CCBA* ET SCOLARISES (HORS ETUDES SUPERIEURES) A L'EXTERIEUR DU TERRITOIRE DE LA CCBA</b>
	<b>Complément Urbain Tout'énbus</b> <b>Sur présentation d'un abonnement scolaire de la Région (ayant droit) ou d'un abonnement commercial annuel Région (Non ayant droit)</b> Trajets illimités de Septembre à Août sur tout le réseau Tout'énbus

\*Communes CCBA (Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas) : Ailhon, Aizac, Aubenas, Fons, Génestelle, Juvinas, Labastide-sur-Bésorgues, Labégude, Lachapelle-sous-Aubenas, Lavilledieu, Laviolle, Lentillères, Mercuer, Mézilhac, St-Andéol-de-Vals, St-Didier-sous-Aubenas, St-Etienne-de-Boulogne, St-Etienne-de-Fontbellon, St-Joseph-des-Bancs, St-Julien-du-Serre, St-Michel-de-Boulogne, St-Privat, St-Sernin, Ucel, Vallées-d'Antraigues-Asperjoc, Vals-les-Bains, Vesseaux, Vinezac

<b>CAS N°4</b>	<b>DOUBLE DOMICILE :</b> Les élèves domiciliés et scolarisés sur l'une des communes listées au cas N°1 et ayant également un autre domicile en dehors des communes du cas N° 1 doivent <b>obligatoirement s'inscrire auprès de la Région AUVERGNE-RHONE-ALPES (renseignements sur <a href="http://laregionvoustransporte.fr">laregionvoustransporte.fr</a> et au 04 8000 7000)</b>
----------------	--

Comment s'inscrire ?

Méthode à privilégier !

**CAS N°1 uniquement**  
Dès le 12 mai, Sur internet  
[boutique.toutenbus.fr](http://boutique.toutenbus.fr)

**NOUVEAU : Possibilité de débit différé au 07/09/2025 !**

24h/24 & 7j/7

**CAS N°1, 2 et 3**

Dès le 12 mai, A la Maison de la Mobilité  
8 chemin de la Plaine 07200 AUBENAS

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

**CAS N°4**

Dès le 12 mai, sur le site [laregionvoustransporte.fr](http://laregionvoustransporte.fr)

Munissez-vous d'une photo d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 2 mois, du formulaire d'inscription joint et de la carte **ouïra** de l'élève. S'il possède déjà une carte **ouïra**, possibilité de faire un duplicata à 15 € en cas de perte, vol ou dégradation. S'il n'en a jamais eu ou si celle-ci est périmée, une nouvelle carte sera créée gratuitement.

cadre réservé Tout'enbus			
Num Ligne	Num carte oura	Num Inscription	<input type="checkbox"/> DD <input type="checkbox"/> AL
<b>ELEVE</b>			
Etablissement scolaire pour 2025/2026			
Classe pour année 2025/2026		Date de Naissance	
Nom et Prénom de l'élève			
<b>PARENTS ou RESPONSABLE LEGAL</b>			
<b>Domicile Principal</b>			
Nom		Prénom	
Adresse			
Code Postal		Commune	
Mail		Téléphone	
<b>ALERTES SMS : Pour les recevoir, pensez à vous inscrire sur le site <a href="https://sms-infos.toutenbus.fr">sms-infos.toutenbus.fr</a></b>			
<b>ABONNEMENT Valable jusqu'au 31/08/2026</b>			
<b>Date de l'inscription</b>	entre 12/05/2025 et le 31/12/2025	entre 01/01/2026 et le 31/03/2026	entre le 01/04/2026 et le 04/07/2026
<b>Abonnement Tout'Compris</b> Trajets illimités sur tout le réseau Tout'enbus de Septembre à Août	<b>90 €</b>	<b>70 €</b>	<b>45 €</b>
<b>Abonnement Tout'Compris QF</b> trajets illimités sur tout le réseau Tout'enbus de Septembre à Août <i>Si quotient familial &lt; 600 €</i>	<b>GRATUIT</b>		<b>Montant QF</b>
<b>Abonnement Tout'Compris 4E</b> trajets illimités sur tout le réseau Tout'enbus de Septembre à Août <i>A partir du 4eme enfant de la même famille inscrit</i>	<b>GRATUIT</b>		
 <b>Frais de dossier si inscription après le 20 juillet 2025 *</b>	<b>15 €</b>	<b>0 €</b>	
<b>* Sauf cas particuliers : Si déménagement entre 20 Juillet 2025 et la date inscription, seulement pour les personnes habitant sur les communes Tout'enbus, ramener bail à date entrée, attestation notariale d'achat, facture eau/électricité</b>			
<b>PIECES JUSTIFICATIVES</b>			
<p>Dans tous les cas:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Photo d'identité récente</li> <li>- Justificatif de domicile de moins 2 mois</li> </ul> <p><b>Si quotient familial strictement inférieur à 600 euros :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Attestation de paiement de la CAF ou MSA mentionnant le nom de tous les enfants</li> </ul> <p><b>A partir du 4ème enfant à inscrire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Attestation de paiement CAF ou MSA mentionnant le nom de tous les enfants</li> <li>OU - Livret de famille complet</li> </ul> <p><b><u>Documents obligatoirement en format papier</u> (aucun envoi de mail ne sera accepté/aucune photocopie ne sera faite)</b></p>			
<p>Les informations recueillies font l'objet d'un traitement par le service Tout'enbus.          Nous ne traiterons ou n'utiliserons vos données que dans la mesure ou cela est nécessaire pour la continuité de nos services.          Vos informations personnelles sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder le temps nécessaire à la réalisation de l'objectif poursuivi (environ 1 an), à moins que vous exerciez votre droit de suppression ou si la durée de conservation doit être allongée en vertu d'une obligation légale ou réglementaire</p>			

## **GRANDS PRINCIPES DE L'ORGANISATION DES TRANSPORTS SCOLAIRES Et des Navettes Express**

!  
Les collégiens, lycéens et étudiants Post-Bac sont transportés par des services scolaires de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et/ou du réseau Tout'enbus.

### **Les services desservent :**

- 1- Directement les établissements
- OU**
- 2- Arrivent à la Place de la Paix à Aubenas ou à la Gare routière d'Aubenas

Dans le cas 2, les élèves doivent emprunter les Navettes Express pour se rendre aux établissements souhaités. La liste des Navettes Express est jointe au présent document.

Afin de faciliter le repérage des destinations des Navettes Express, les usagers doivent observer le code alphanumérique inscrit sur les girouettes des cars et/ou bus.

!

!  
**La lettre indique (R, G, S ou F) : le nom de l'établissement**

**ET**

**Le numéro (1 ou 2) : le sens de desserte (sauf ligne F)**

[R] Collège Roqua / Lycée Astier

[G] Lycée Gimond

[S] Lycée Olivier de Serres

[F] Lycée Froment / Collège St-François-d'Assise / Collège de Jastres

[1] Place de la Paix <> Ets Scolaires d'Aubenas dans les deux sens

[2] Gare routière <> Ets Scolaires d'Aubenas dans les deux sens

**Exemple d'affichage sur girouette au départ de la gare en direction de ROQUA/ASTIER :**

**Exemple d'affichage sur girouette au départ de GIMOND en direction de la Paix :**

## Attention

Les Navettes Express assurent les liaisons pour les heures et sorties officielles des établissements\*, généralement liaison à 7h35-7h45 pour la rentrée de 8h00 / 8h35-8h45 pour la rentrée de 9h00.

Sorties au départ des établissements\* 12h00 le mercredi, autres jours 15h30, 16h00, 16h35, 16h55, 17h00, 17h55, 18h00

*\*Selon les établissements*

Les Navettes Express sont en correspondances (aller ou retour) avec les services de transports scolaires de la Région Auvergne Rhône-Alpes et certains services du réseau Tout'enbus

Il est important de noter que les Navettes Express (aller ou retour) ne sont pas prévues pour être en correspondances avec le réseau Cars Région X (X73-X74).

*Nota Bene :* Dans le cas où des usagers emprunteraient ces lignes, il sera nécessaire d'utiliser le réseau urbain Tout'enbus. Le réseau Tout'enbus ne dessert pas forcément les établissements et/ou n'est pas articulé avec les horaires des entrées ou sorties des établissements.

### **Tarification Navette Express**

- ! Pour les usagers scolaires et commerciaux du réseau « E » (Cars Région Ardèche) titulaires d'une carte Oûra (ou d'une carte papier valide pour certains usagers scolaires) contenant un titre valide (du réseau « E ») : il suffira de valider la carte à bord des Navettes Express. Attention : dans le cas de l'utilisation d'un ticket unité ou d'un carnet de tickets, la correspondance est limitée à un délai de 2 heures
- ! Pour les usagers du réseau Tout'enbus titulaires d'une carte Oûra contenant un titre valide (du réseau Tout'enbus), il suffira de valider la carte à bord des Navettes Express. Attention : le ticket 1 trajet Tout'enbus n'est pas accepté à bord des Navettes Express
- ! Concernant les autres usagers, ils devront s'acquitter d'un titre Navette Express directement auprès du conducteur (1.70€ le trajet pour les moins de 26 ans ou 3.30€ le trajet pour les 26 ans et plus) s'ils ne sont pas en possession d'un des titres précités.



### **Eventuels retards et problèmes de services**

La Région Auvergne-Rhône-Alpes et le service Tout'énbus mettent tout en œuvre pour que les services de transport soient à l'heure aux établissements.

Des agents sont présents sur le site de la gare et à la paix, ils assurent le suivi et la bonne articulation entre les lignes des différents réseaux et les navettes Express. Néanmoins, pour diverses raisons : problème de circulations, pannes, ... certains retards peuvent être constatés.

Afin de vous fournir les informations nécessaires et d'assurer un travail en coordination avec les établissements scolaires, le service Tout'énbus enverra un courriel à votre établissement si des retards sont constatés.

Si vous souhaitez plus d'informations, le service Tout'énbus reste à votre disposition au 04 75 89 26 56 / [contact@toutenbus.fr](mailto:contact@toutenbus.fr)

!